

Prêt Régional à la Création (PRC)

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr

J'entreprends
en Bourgogne®

Objectif

Soutenir la création d'entreprises en Bourgogne et favoriser la création d'emplois en accordant des concours financiers sous forme de prêts destinés à conforter les capitaux permanents.

Le prêt est destiné prioritairement à la couverture du besoin en fonds de roulement.

Bénéficiaires

Les entreprises personnes morales créées depuis moins d'un an à la date de la demande et dont le capital social n'est pas détenu à 50% ou plus par une entreprise existante.

Ces entreprises doivent exercer une activité qui relève principalement des secteurs de la production industrielle (y compris l'agro-alimentaire), de la prestation de service technique aux entreprises, du commerce de gros inter-industriel et de l'hôtellerie.

Conditions d'éligibilité

Les créateurs doivent justifier de connaissances suffisantes pour assurer la gestion d'une entreprise, y compris par la participation à des stages spécifiques de formation.

Les entreprises devront offrir des perspectives de développement et présenter un plan de financement équilibré.

Montant et caractéristiques

Le montant est plafonné à 100 000 € et au plus égal au montant des fonds propres (notamment du capital social) et au montant des concours financiers à moyen ou long terme obtenus par le bénéficiaire, y compris sous forme de crédit-bail.

La durée du prêt sera comprise entre 3 et 7 ans, son remboursement s'effectuera par tranches trimestrielles avec un différé de 2 ans maximum.

Prêt à taux d'intérêt nul et accordé sans aucune garantie demandée.

Dossier type à retirer sur

<https://www.e-bourgogne.fr>

et à déposer au Conseil Régional de Bourgogne



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Bourgogne

En savoir plus : Les sections de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne

Section Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON Cedex
Tél. : 03.80.63.13.53
Fax : 03.80.36.27.87
Mail : accueil@cma-21.fr

Section Nièvre

18 rue Albert 1er - BP 40
58027 NEVERS Cedex
Tél. : 03.86.71.80.60
Fax : 03.86.59.05.45
Mail : contact@cma58.fr

Section Saône et Loire

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE Cedex
Tél. : 03.85.41.14.41
Fax : 03.85.41.42.41
Mail : cma71@cma71.fr

Section Yonne

56-58 r. du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 42 05 89
Fax : 03 86 52 34 95
Mail : accueil@artisanat-yonne.com